

◆ Les services des Français de Yaoundé et de Douala

La section consulaire de l'ambassade de France à Yaoundé et le Consulat Général de France à Douala administrent la **communauté française au Cameroun**. Ils assurent sa **protection consulaire** dans le respect de la législation locale et portent assistance aux Français en difficulté (aides sociales, bourses scolaires, etc.).

◆ Les services des visas de Douala et Yaoundé

Les services des visas de Douala et de Yaoundé sont en charge de la **délivrance des visas** vers la France ou l'espace Schengen.

Toute demande de visa nécessite une **prise de rendez-vous** avec le service compétent pour la circonscription concernée. Le numéro d'appel non surtaxé du prestataire chargé des rendez-vous est le : **222 22 51 61**.

Les sites www.consulfrance.douala.org et www.consulfrance-yaounde.org vous informent sur les procédures de demande de visa.

◆ L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)



L'OFII est un établissement public français sous tutelle du ministère de l'Intérieur. Ses missions s'articulent autour de trois pôles, en liaison étroite avec les services des visas des représentations françaises : les **regroupements familiaux** au bénéfice des étrangers résidant en France sous couvert d'un titre de séjour régulier, la **gestion de l'immigration professionnelle**, et l'**aide au retour volontaire des migrants** dans leurs pays d'origine.

◆ L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE)



L'AEFE est un établissement public national qui assure les **missions de service public relatives à l'éducation en faveur des enfants français résidant hors de France**. Le réseau des établissements scolaires relevant de l'AEFE au Cameroun comprend **deux lycées conventionnés** à Douala (Dominique Savio) et Yaoundé (Fustel de Coulanges), ainsi que **deux écoles partenaires** à Yaoundé (Le Flamboyant) et à Garoua (Le Tinguelin).

Tenez-vous informés de l'actualité de l'ambassade de France au Cameroun !

Sur notre site internet : <https://cm.ambafrance.org/>

Sur notre page Facebook :

www.facebook.com/ambafrance.cameroun



Contacts téléphoniques

Les services de l'Ambassade de France au Cameroun :

Standard Ambassade de France à Yaoundé : 222 22 79 00

Standard Consulat Général de Douala : 233 50 17 00

Service Economique Régional : 222 22 79 70

Service de Sécurité Intérieure : 222 22 79 18

Mission de Défense : 222 22 79 91

Section consulaire de Yaoundé : 222 22 79 50

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration :
222 22 79 77

Service de Coopération et d'Action Culturelle : 222 22 84 25

Institut Français de Yaoundé : 222 22 09 44

Institut Français de Douala : 233 42 69 96

Les acteurs de l'équipe France au Cameroun :

Agence Française de Développement : 222 22 00 15

Business France : 233 42 90 62

Centre Pasteur de Yaoundé : 222 23 18 03

Institut de Recherche pour le Développement : 222 20 15 08

CIRAD Yaoundé : 222 21 25 41



La France au Cameroun

L'Ambassade de France au Cameroun

Plateau Atémengué - B.P 1631

(+237) 222 22 79 00

Ouvert du lundi au jeudi de 07h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
et le vendredi de 7h45 à 13h15

Le Consulat général de France à Douala

Rue des Cocotiers - BP 869 Douala

(+237) 233 50 17 00

Ouvert du lundi au jeudi de 08h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
et le vendredi 08h00 à 14h00.

La France au Cameroun : des services variés de coopération et d'assistance

L'Ambassade de France au Cameroun dispose de plusieurs services à destination des citoyens français et camerounais et faisant le lien entre la France et les autorités camerounaises. La France est également présente au Cameroun à travers une coopération riche et multiforme impliquant différents acteurs.

◆ Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

Le SCAC est chargé de la conception, de la mise en œuvre et de l'animation des actions de coopération de la France dans les domaines de la culture et du développement, à travers des instruments d'expertise technique et de financement (Fonds Sociaux de Développement (FSD), bourses, etc.).

◆ Campus France



L'espace Campus France Cameroun dispose de deux antennes : à Douala et à Yaoundé. Il est dédié aux étudiants camerounais ou étrangers (hors ressortissant de l'Union Européenne) résidant au Cameroun et souhaitant faire leurs études supérieures en France. Sa principale mission est de faciliter la mobilité des étudiants en les accompagnant dans l'ensemble de leurs démarches.

◆ L'Institut Français



L'institut français du Cameroun dispose de deux antennes : à Yaoundé et à Douala. L'Institut français appartient au réseau des établissements culturels français relevant du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

Il est à la fois une plate forme de diffusion et de rayonnement de la culture, des idées, des valeurs et des savoirs français et européens, un instrument de valorisation de la francophonie et un outil de promotion des arts.

◆ Expertise France



Expertise France est l'agence d'expertise technique internationale de la France qui inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d'influence et de diplomatie économique de la France.

◆ Les Alliances Françaises (AF)

Les AF sont des lieux de rencontres et d'échanges dont l'ambition est de soutenir la vie culturelle et artistique du Cameroun, notamment de leur région d'implantation tout en diffusant la langue et la culture française.



Il existe trois AF homologuées au Cameroun : à Dschang, Garoua, et Bamenda.

◆ L'Agence Française de Développement (AFD)



Institution financière, l'AFD est au cœur du dispositif français de l'aide publique en faveur des pays en développement.

L'AFD accompagne le Cameroun depuis 1960 à travers des financements et des projets concernant des secteurs d'activités diversifiés tels que l'agriculture, la forêt, les infrastructures, l'éducation, la santé, l'énergie, etc. Les instruments financiers mobilisés sont multiples et comprennent prêts, subventions ou encore le Contrat de Désendettement et de développement (C2D).

◆ Proparco



Filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, Proparco intervient depuis 40 ans pour promouvoir un développement durable en matière économique, sociale et environnementale.

◆ Les organismes de recherche

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) mène des actions de recherche et de formation visant au développement social, économique et culturel des pays du Sud.

Le Centre Pasteur, établissement du ministère de la Santé Publique camerounais et membre du Réseau International des Instituts Pasteur contribue à la lutte contre la maladie par ses activités de laboratoire et la conduite de projets de recherche et de surveillance en santé publique au service de la population camerounaise.

Le Cirad est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes.



◆ France Volontaires



France Volontaires est actuellement présente dans 55 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine et contribue au développement des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international.

◆ Le Service Economique Régional (SER)

Le SER de Yaoundé exerce trois missions principales: conseil économique et financier des ambassadeurs, analyse économique et financière ainsi que l'appui aux grands contrats et aux investissements des entreprises françaises. A ce titre, il anime également les sections des Conseillers du Commerce Extérieur (CCE).

◆ Business France



Basée à Douala, la mission économique Business France Cameroun a pour rôle d'accompagner les entreprises françaises dans leurs projets de développement export.

Elle propose des services adaptés aux différentes étapes de progression sur les marchés pour identifier des prospects et partenaires potentiels, informer sur les conditions d'accès au marché, conseiller sur un projet d'implantation, etc.

◆ Le Service de Sécurité Intérieure (SSI)

Le SSI, interlocuteur privilégié de l'Ambassade de France pour les autorités de sécurité intérieure camerounaises, il met en œuvre la coopération en matière de sécurité définie par le ministère français de l'Intérieur.

Il a également pour missions de contribuer à la protection des ressortissants français et à la prévention et de gestion des crises.

◆ La Mission de Défense

La mission de Défense s'attache à promouvoir et animer les relations militaires bilatérales en liaison avec le ministère camerounais en charge de la Défense et le secrétariat d'Etat chargé de la gendarmerie.

La mission de Défense coordonne par ailleurs la Mission de Coopération de Sécurité et de Défense (MCSD) qui agit dans le cadre de l'accord de partenariat en matière de coopération de défense, entré en vigueur le 1^{er} août 2012.